

Estuaire de la Gironde

Paysages et architectures viticoles

AQUITAINE
POITOU-CHARENTES

Textes

Alain Beschi

Claire Steimer

Avec la collaboration de Caroline Bordes, Jennifer Riberolle et Yannis Suire

Photographies

Adrienne Barroche

Michel Dubau





Le territoire viticole

*Paysage de vignes de la rive droite
(Plassac).*



Le territoire viticole Les paysages

Au visiteur arpentant les bords de l'estuaire s'impose l'immensité des vignes qui s'étendent à perte de vue. D'une rive à l'autre, les rangs réguliers rythment les paysages. Aucune monotonie cependant : aux terres basses du Médoc s'opposent les falaises et les coteaux de la rive droite. Lumière et chaleur renvoyées par les eaux limoneuses de l'estuaire ont favorisé le développement de la vigne, tandis que le climat océanique aux hivers doux et aux étés chauds contribue à son épanouissement.



• Croupe de graves dominant l'estuaire en Médoc (Bégadan).



- **Château Loudenne (Saint-Yzans-de-Médoc).**
- **Sol de graves et « vime » (osier) pour lier la vigne en Médoc.**

La formation de l'estuaire au quaternaire a entraîné, notamment sur la rive gauche, le dépôt de cailloux charriés par la Garonne depuis les massifs auvergnats et pyrénéens. Ces « graves » constituent des terrasses fluviales dont l'érosion a dégagé un relief de « croupes » propice à la vigne. En effet, ce sol naturellement drainé contraint

les ceps à enfouir profondément leurs racines pour capter l'eau, les soumettant à un « stress hydrique » modéré, bénéfique lors de la période de maturation du raisin. Les cailloux blancs, mêlés dans des proportions variables à l'argile et au sable, restituent également la chaleur du soleil à la vigne.

En Médoc, ces faibles éminences émergent des zones basses et souvent inondables des bords d'estuaire, appelées « palus ». L'habitat, et notamment les châteaux viticoles, est donc habituellement installé à distance des eaux menaçantes de l'estuaire, sur ces croupes plantées de vignes.



Le territoire viticole Les paysages

- La tour de l'Aspic (Pauillac).
- Croix d'Armailhacq (Pauillac).
- Calon Ségur (Saint-Estèphe) : mur de clôture.



- Édicules dans les vignes de Château Margaux (Margaux).
- Cabane-poulailler (Pauillac).
- Tour de Pomys (Saint-Estèphe).



Le paysage viticole est agrémenté d'édicules qui témoignent tantôt de pratiques, tantôt de croyances locales. Les murs de clôture qui entourent certains domaines, comme celui de Calon Ségur, traduisent dans l'espace l'étendue et l'unité de la propriété. Des tours, aux formes et aux fonctions variées, surgissent ici ou là : anciens

pigeonniers ou vestiges de moulins, elles ont parfois été transformées en belvédères. D'autres permettaient de prendre de la hauteur pour contrôler le travail des ouvriers dans les vignes. Visibles et reconnaissables de loin, elles sont devenues des symboles du domaine, s'affichant sur les étiquettes des bouteilles.

La tour de l'Aspic, surmontée d'une statue de la Vierge écrasant le serpent, symbole du mal, fait probablement écho aux redoutables maladies de la vigne. Édifiée dans la seconde moitié du ^{xix}^e siècle par la famille Averous, propriétaire du Château Haut-Bages, elle protégeait le vignoble menacé, notamment par le phylloxéra.

Quant à la croix d'Armailhacq, elle invoque également la protection divine avec cette inscription extraite du *Cantique des cantiques* de Salomon : POSUERUNT ME CUSTODEM IN VINEIS (« Ils m'ont placée comme gardienne de leurs vignes »).



Parmi les nombreuses cabanes, la plupart utilisées comme abris ou comme remises par les ouvriers viticoles, certaines se distinguent par la présence de reposoirs et de niches. Il s'agissait de poulaillers, les volailles pouvant se révéler fort utiles pour préserver la vigne des escargots et autres limaces.



Le territoire viticole Les paysages



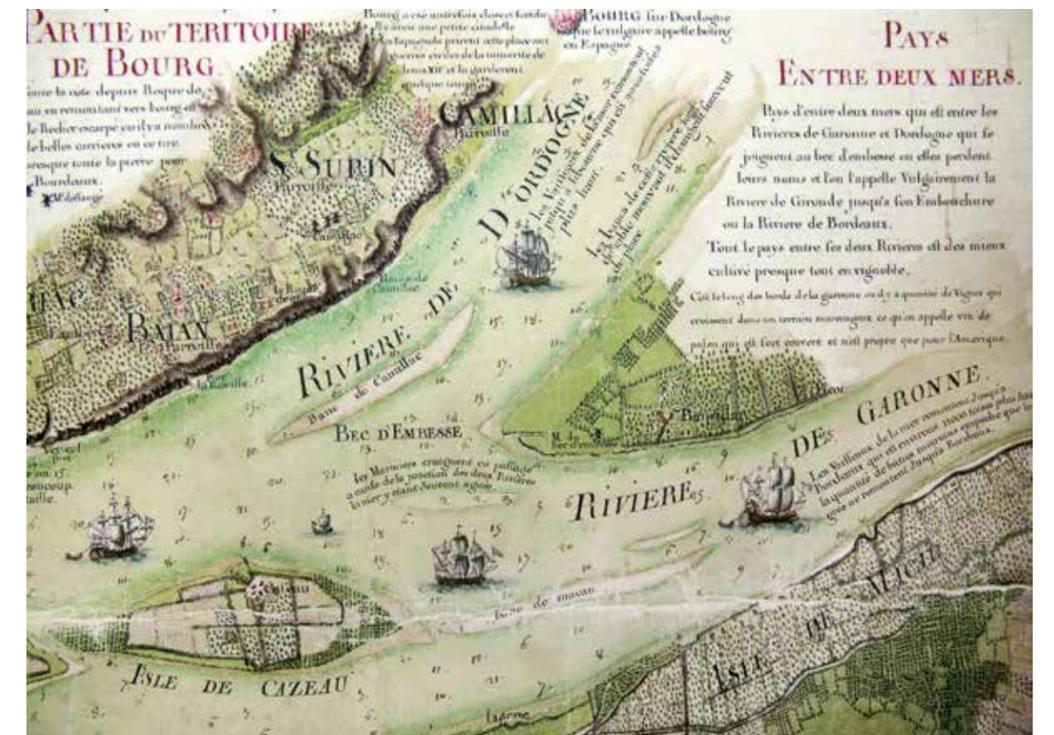
- L'archipel estuarien avec, au premier plan, l'île Verte.
- Ponton d'accès à l'île Margaux (Margaux).

Étendues de terre au milieu des eaux, les îles qui jalonnent l'amont de l'estuaire entre le Bec d'Ambès et Pauillac sont apparues au gré des flux des marées, leur forme évoluant au cours des siècles. Certaines, visibles sur les cartes anciennes, ont été rattachées à la terre ferme, à la faveur de l'envasement. Obstacles à la circulation des bateaux, d'autres ont été réunies à la suite d'importants travaux pour favoriser le chenal de navigation.



- Pointe sud de l'île Margaux (Margaux).
- Détail de la Carte de l'embouchure de la Garonne, 1759 (Archives nationales, Paris).

Véritable défi pour l'homme, ces territoires mouvants ont été maîtrisés pour y développer l'agriculture et même la viticulture. C'est au prix de travaux incessants que les îles furent valorisées aux XIX^e et XX^e siècles, époque où la vigne y a été plantée à l'abri de digues. À la fin du XIX^e siècle et, notamment, au moment de la crise phylloxérique, les îles ont connu une période de prospérité. L'isolement et la possibilité de noyer les ceps en période hivernale pour tuer l'insecte parasite favorisèrent en effet le développement de domaines viticoles insulaires.



Le territoire viticole Le domaine

- Château de Barbe. Lithographie publiée dans l'*Album vignicole*, vers 1835.
- Domaine de Barbe (Villeneuve).
- Détail du plan cadastral napoléonien, 1819 (AD Gironde).

Établi sur les hauteurs de Villeneuve, le domaine de Barbe constitue un modèle de propriété viticole de la rive droite. Au *xvi^e* siècle, la maison noble appartenant à la famille Duvergier était, semble-t-il, déjà entourée de vignes : de cet ensemble, seules les douves sont en partie conservées. Reconstituée après 1774 par Guy de Ménoire, président à la cour des aides de Guyenne, la demeure affirme le statut social du nouveau propriétaire et constitue le centre symbolique de l'exploitation. Les bâtiments agricoles et viticoles qui l'accompagnent s'organisent autour de deux cours distinctes à l'est, témoignant d'une recherche de rationalité dans la disposition des espaces. Un jardin d'agrément, dont le tracé est encore représenté au début du *xix^e* siècle sur le plan cadastral, était situé au sud du château.



- Château de Barbe, chapelle dans les vignes de palus.
- Douves.

Portail et mur de clôture délimitent le domaine : à la fin du *xix^e* siècle, il s'étend sur 133 hectares, dont 90 en vignes, et produit 250 tonneaux. La chapelle en contrebas, aujourd'hui entourée de vignes, a été édifiée en 1706 en bord d'estuaire « à l'honneur de la très sainte Vierge Marie Mère de Dieu, estoile de la Mer et salut des malades ». C'est probablement au *xix^e* siècle que le vignoble de Barbe s'est étendu dans cette zone.



Le territoire viticole Les réseaux du vin

Le succès des vins produits sur les rives de l'estuaire est directement lié à la présence de cet axe de circulation majeur, atout considérable pour le commerce viticole. Au croisement des chemins, à proximité des ports et non loin des principales gares ferroviaires, les domaines, prestigieux ou plus modestes, ont bénéficié de ce réseau de communication pour diffuser leur production localement, à Bordeaux ou à Cognac, et à l'étranger.



• Cale du port de Saint-Estèphe en Médoc.

- Port et chenal de Saint-Seurin-d'Uzet.
 - Gabarre dans le port de Margaux.
- Carte postale, début du xx^e siècle (collection particulière).
- Chais sur le port de Saint-Estèphe.



Les embouchures des cours d'eau dans l'estuaire, appelées « esteys » en Médoc, formant des brèches dans le linéaire des rives, se sont révélées particulièrement favorables à l'implantation de ports, les bateaux pouvant se mettre à l'abri des forts courants. Certaines « jalles » médocaines, navigables aux hautes

eaux, permettaient aussi de relier l'arrière-pays et l'estuaire : les bateaux étaient chargés ou déchargés au port, d'autres embarcations plus légères prenant le relais pour remonter ces voies d'eau. Afin de faciliter la circulation des marchandises, des cales sont aménagées, certaines saillantes

formant épis dans l'estuaire, d'autres inclinées en bordure de chenal, appelées « peyrats » ou perrés. À Saint-Estèphe, la présence d'un cuvier et d'un chai à proximité du port montre l'intérêt de l'estuaire comme débouché commercial : les barriques pouvaient être directement expédiées, via Bordeaux,

dans les contrées les plus lointaines. Tel est le cas aussi d'un ancien entrepôt établi en 1895 sur la rive du Port-Maubert, à Saint-Fort-sur-Gironde, par l'un des grands négociants en vins de la région, Édouard Chastang.

